

BIENVENUE À L'ATELIER KLĀ !

LES COURS ENFANTS SONT ANIMÉS PAR **ELISE KAMMERER**.
ILS ONT LIEU **LE MERCREDI MATIN DE 10H30 À 12H AU 23 RUE DES PALMIERS À ANTIBES**

ILS PROPOSENT AUX ENFANTS DE **7 À 11 ANS** DE DÉCOUVRIR LA CÉRAMIQUE DANS UN CADRE CALME, BIENVEILLANT ET CRÉATIF.

LES GROUPES SONT LIMITÉS À **5 ENFANTS** AFIN DE GARANTIR UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ.

1 COURS DE DÉCOUVERTE LE 16/09/2026 (25 EUROS)
1 ER TRIMESTRE **10** COURS DU 23/09/26 AU 16/12/26 (250 EUROS)
2ÈME TRIMESTRE **11** COURS DU 13/01/27 AU 07/04/27 (275 EUROS)
3ÈME TRIMESTRE **8** COURS DU 12/05/27 AU 30/06/27 (200) EUROS)

MATÉRIEL FOURNI, CUISSON DES PIÈCES COMPRISES DANS LE FORFAIT.

CGV page 3 à 7

**Programme prévisionnel
page 8 à 13**

Règlement page 14

**Bulletin d'inscription et Autorisation
parentale page 15 à 16**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les modalités d'inscription et de participation aux ateliers de céramique proposés par Élise Kammerer, sous le nom d'Atelier KLA.

Toute inscription implique l'acceptation des présentes CGV.

Article 2 – Les ateliers

Les ateliers trimestriels sont destinés aux enfants de 7 à 11 ans pour un maximum de 5 enfants.

À titre exceptionnel, une dérogation peut être accordée par l'intervenante si celle-ci considère que la différence d'âge est minime et cela est compatible avec la dynamique du groupe.

Le trimestre de rentrée comprend **11 séances** :

- une séance de découverte au mois de septembre ;
- suivie des 10 séances du trimestre.

Le trimestre suivant comprend **11 séances**.

Le troisième trimestre compte **8 séances**.

Le calendrier est communiqué avant le début du trimestre, un calendrier prévisionnel se trouve à la fin.

Les groupes sont limités à 5 enfants afin de garantir un accompagnement de qualité. Exceptionnellement, un 6^e enfant pourra être accueilli pour une séance ponctuelle (cours de découverte ou autre besoin ponctuel).

L'ouverture d'un groupe est conditionnée à un minimum de 4 inscriptions.

Si ce minimum n'est pas atteint, l'intervenant se réserve le droit d'annuler les cours, les sommes versées sont intégralement remboursées.

Article 3 – Priorité de réinscription

Les enfants inscrits au trimestre précédent bénéficient d'une priorité de réinscription pendant **semaine** avant l'ouverture des inscriptions au public.

À l'issue de cette période, les places sont attribuées selon l'ordre de réception des inscriptions.

Article 4 – Tarifs

Trimestre de rentrée

Le trimestre de rentrée comprend :

- une séance de découverte au tarif de **25 €** ;
- les 10 séances du trimestre au tarif de **250 €**.

Le coût total de la rentrée est donc de **275€** .

Trimestres suivants

Le deuxième trimestres est proposé au tarif de **275€**

Le troisième trimestre est proposé au tarif de **200€**

ces tarifs comprennent :

- le temps d'animation des séances
- la terre ;
- les émaux ;
- les cuissons ;
- le matériel utilisé pendant les ateliers.

En dehors du trimestre de rentrée, des séances de découverte peuvent être proposées en cours d'année, dans la limite des places disponibles. Elles sont facturées **35 €**.

Article 5 – Inscription et paiement

L'inscription devient effective à réception :

- du bulletin d'inscription complété ;
- du règlement correspondant.

Trimestre de rentrée

La première séance de septembre est une **séance de découverte**, facturée **25 €**.

À l'issue de cette séance, les représentants légaux disposent d'un délai de **48 heures** pour confirmer leur inscription au trimestre, par écrit (courriel ou courrier).

En cas de confirmation, les **10 séances du trimestre**, d'un montant de **250 €**, sont alors dues.

En l'absence de confirmation dans ce délai, aucune place n'est réservée pour la suite du trimestre et aucune somme supplémentaire n'est due.

Trimestres suivants

Les trimestres suivants ne comportent pas de séance de découverte intégrée.

Des séances de découverte peuvent néanmoins être proposées en cours d'année, sous réserve des places disponibles, au tarif de **35 €**.

Les inscriptions sont personnelles et ne peuvent être cédées à un autre enfant.

Article 6 – Annulation

Toute demande d'annulation doit être adressée par écrit (courrier ou courriel).

Les dispositions du présent article s'appliquent uniquement après la confirmation définitive de l'inscription au trimestre.

Après cette confirmation, une indemnité de réservation correspondant à **30 % du montant du trimestre**, reste acquise à Élise Kammerer.

Une fois le trimestre commencé, aucun remboursement ne pourra être demandé, sauf situation exceptionnelle appréciée au cas par cas.

La séance de découverte est indépendante de l'inscription au trimestre. Son montant reste acquis à l'atelier, que l'inscription au trimestre soit confirmée ou non.

Article 7 – Absences

Les absences de l'enfant ne donnent lieu ni à remboursement ni à report.

En cas d'absence de l'intervenante (maladie, empêchement ou force majeure), plusieurs solutions pourront être proposées :

- report de la séance ;
- remboursement de la séance (25 euros) ;
- remplacement par un(e) céramiste professionnel(le) disposant des compétences nécessaires pour assurer l'atelier et d'une expérience auprès des enfants.

Dans ce cas, les familles seront informées, dans la mesure du possible avant la séance, de l'identité de l'intervenant(e) remplaçant(e).

Article 8 – Responsabilité

Les enfants sont sous la responsabilité de l'atelier uniquement pendant les horaires des séances.

Les représentants légaux s'engagent à déposer et récupérer leur enfant à l'heure.

Article 9 – Santé et Sécurité

Les représentants légaux s'engagent à communiquer toute information utile concernant leur enfant (allergies, traitement, PAI ou autre information importante).

En cas d'urgence, l'intervenant(e) est autorisée à contacter les services de secours.

Afin d'assurer la sécurité des enfants et le bon déroulement des activités, les règles suivantes s'appliquent :

- L'accès au four est strictement interdit aux enfants.
- L'utilisation du tour de potier est autorisée uniquement sous la surveillance de l'animateur.
- Le port d'un tablier et de gants est obligatoire lors des activités de peinture à l'engobe.
- Les enfants ne manipulent pas et n'utilisent pas d'émaux.
- Les consignes de sécurité données par l'animateur doivent être respectées à tout moment.

Article 10 – Déroulement des ateliers

Les enfants viennent avec une tenue pouvant être salie et des chaussures fermées.

Le respect des autres enfants, du matériel et des consignes fait partie intégrante de l'atelier.

En cas de comportement mettant en danger les autres participants ou perturbant durablement le groupe malgré les échanges avec la famille, l'inscription pourra être interrompue, un remboursement sera restitué au pro-rata des séances restantes.

Article 11 – Les créations

Les créations nécessitent plusieurs semaines de séchage et de cuisson.

Malgré tout le soin apporté aux réalisations, des fissures, déformations ou casses peuvent exceptionnellement survenir lors du séchage ou de la cuisson.

Ces aléas sont inhérents à la pratique de la céramique et ne peuvent donner lieu à remboursement ou indemnisation.

Les créations devront être récupérées dans un délai de **3 mois** après information de leur disponibilité. Au-delà, faute de place de stockage, elles pourront être recyclées ou détruites.

Article 12 – Droit à l'image

Afin de préserver la vie privée des enfants, **aucune photographie ni vidéo montrant le visage d'un enfant ne sera réalisée dans le cadre des ateliers**, y compris avec l'accord des représentants légaux.

Des photographies pourront être prises uniquement :

- des réalisations ;
- des mains au travail ;
- ou de situations dans lesquelles les enfants ne sont pas identifiables.

Ces images ne seront utilisées qu'avec l'autorisation écrite préalable des représentants légaux.

Cette autorisation peut être retirée à tout moment pour les utilisations futures.

Article 13 – Protection des données personnelles (RGPD)

Les données recueillies sont utilisées uniquement pour : gérer les inscriptions, assurer le suivi administratif, garantir la sécurité des enfants, communiquer avec les familles.

Les informations collectées sont limitées aux données nécessaires (coordonnées, informations concernant l'enfant, allergies, personnes autorisées à récupérer l'enfant).

Elles ne sont transmises à aucun tiers, sauf obligation légale.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de l'activité, puis supprimées ou archivées conformément aux obligations légales.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), les représentants légaux disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition.

Toute demande peut être adressée à :

Élise Kammerer

Atelier KLA _____

23 Rue des Palmiers

06600 Antibes

ek.ceramique@hotmail.com

Article 14 – Réclamations

Toute réclamation peut être adressée à:

Élise Kammerer– Atelier KLA

23 Rue des Palmiers, 06600 Antibes

par courriel : ek.ceramique@hotmail.com

Une solution amiable sera recherchée en priorité.

Article 15 – Médiation de la consommation

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, tout consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en cas de litige.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », après nous avoir sollicités et à défaut de réponse vous satisfaisant, vous avez la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation de la consommation auprès de :

CM2C

49 rue de Ponthieu

75 008 PARIS

Tel : 01 89 47 00 14

Site internet : <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php>

Mail : litiges@cm2c.net

Article 16 – Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Programme prévisionnel
trimestre 1
1 cours de découverte (25 euros)
10 cours

16 septembre	Séance découverte 25 euros (hors forfait trimestriel)	Plaque, colombin, empreintes et création d'un écriteau personnalisé
23 septembre	Mon Premier Objet en Céramique — La Tasse Animal	Bol pincé, assemblage et modelage d'une tasse unique
30 septembre	Couleurs et textures	Décoration à l'engobe, sgraffito et finitions des créations
7 octobre	Le Petit Cabinet des Curiosités d'Halloween	Créations décoratives et/ ou utilitaire : citrouilles, monstres, feuilles, objets fantastiques
14 octobre	Le Petit Cabinet des Curiosités d'Halloween	Finalisation et décoration des créations d'Halloween
4 novembre	Mini-calendrier partie 1	création d'un mini calendrier (évidage, plaque)
18 novembre	Mini-calendrier partie 2	décoration d'un mini calendrier
25 novembre	Préparer Noël	Finitions des photophores et création de décorations de Noël
2 décembre	Préparer Noël	Décoration des pièces et crayon sur dégourdis, et découverte du tournage (si temps)
9 décembre	Lumières façonnées	Création de photophores inspirés de Matisse et Yayoi Kusama
16 décembre	Le jeu de la barbotine	Jeux autour de barbotine de porcelaine

**Programme prévisionnel
trimestre 2
11 cours**

13 janvier	Objets des émotions (abstraite ou figurative)- Gardien de la joie, monstre de la peur, etc.	Travail préparatoire autour des symboles, avec des références entre autre à Joan Miró, culture populaire
20 janvier	Objet des émotions partie 2	Poursuite du travail autour de la famille des émotions, mise en volume, finitions et expérimentations.
27 janvier	Objet des émotions partie 3 Tournage	Mise en couleur des créations à l'aide d'engobes, réserves/ pochoire, sgraffitage. Si temps, démo tournage.
3 février	Masque et carnaval partie 1	Technique à la plaque, fabrication d'un masque inspiré des carnivals
10 février	Masque et carnaval partie 2	Finition et peinture à l'engobe, réserve, pochoire, sgraffitage
17 février	Dites le avec des fleurs assiettes !	Créer vos assiettes à message pour dire des jolies choses aux gens que vous aimez ! (par ex : parents, copains, grand-parents ou !)
10 mars	Nichoir	Réalisation d'un petit nichoir à oiseaux en utilisant la technique du pincé et/ou de la plaque.
17 mars	C'est le printemps ! partie 1	Création d'objets utilitaires autour du jardin, décoration inspiré du printemps. Empreintes végétales.
24 mars	C'est le printemps ! partie 2	Finitions, peinture à l'engobe et essai de Mishima
31 mars	Musique ! partie 1	Création d'instruments de musiques simples (percussion, sifflet, etc.)
7 avril	Musique ! partie 2	Finition et couleur, initiation au tour si temps.

**Programme prévisionnel
trimestre 3
8 cours**

12 mai	Cuillère/ initiation au tour	Fabrication d'une cuillère, décore végétale démonstration au tour, et tournage à 4 mains.
19 mai	Cadre photo céramique partie 1	Création d'un petit cadre photo en céramique (technique de la plaque et beaucoup de collages !)
26 mai	Cadre photo céramique partie 2	Finition, Peinture engobe, monotype sur céramique
2 juin	Création de jeux de société partie 1	Puzzle, mémoire, morpions, etc. c'est vous qui allez l'imaginer et le créer!
9 juin	Création de jeux de société partie 2	Finition et décor
16 juin	A la manière d'Arcimboldo partie 1	Création de fruits et légumes en terre pour un autoportrait fantastique
23 juin	la manière d'Arcimboldo partie 2	Finitions, peinture à l'engobe et sgraffito
30 juin	Jeux créatifs	Cadavre exquis en terre, Pict'Argile, Dessine moi en argile, initiation tour : du jeu sans résultat !

RÈGLEMENT DE L'ATELIER

À l'Atelier KLA, chacun vient pour expérimenter, créer et prendre plaisir à travailler la terre.

Quelques règles permettent à tous de profiter pleinement des ateliers :

- arriver à l'heure
- porter une tenue adaptée (chaussures fermées, vêtements qui ne craignent pas d'être salis)
- respecter les autres enfants et leurs créations
- prendre soin du matériel
- écouter les consignes (pas d'accès au four, le tour de potier seulement sous accord et
- surveillance de l'animateur, tablier obligatoire, gants obligatoire pour engobe)
- accepter que la céramique réserve parfois des surprises lors des cuissons !

Le but n'est pas de réaliser une pièce parfaite, mais de découvrir, expérimenter et développer sa créativité. Le programme proposé n'est jamais une obligation, mais une invitation à explorer sa créativité à travers différentes techniques, consignes et contraintes. Si un projet ne convient pas à l'enfant, il est toujours possible de l'adapter ou d'en proposer un autre, dans le respect du fonctionnement de l'atelier.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Responsables légaux

Nom:

Téléphone :

E-mail :

Personne 2 :

Téléphone :

E-mail :

Personnes autorisées à récupérer l'enfant (prévenir l'encadrant).

Nom :

Téléphone :

Lien avec l'enfant :

Nom :

Téléphone :

Lien avec l'enfant :

Nom :

Téléphone :

Lien avec l'enfant :

Nom :

Téléphone :

Lien avec l'enfant :

Informations importantes

- ☐ Allergies
 - ☐ Traitement médical
 - ☐ PAI
 - ☐ Autres informations utiles
-

Autorisation d'urgence

- ☐ En cas d'urgence, j'autorise l'animateur à contacter les services de secours et à prendre les mesures d'urgence nécessaires pour le bien de l'enfant.
-

Autorisation de photographier les réalisations et les mains au travail

Je reconnais qu' aucune photographie montrant le visage de mon enfant ne sera réalisée.

J'autorise toutefois l'Atelier KLA/Elise Kammerer à utiliser des photographies des réalisations de mon enfant ou de ses mains au travail pour illustrer les activités de l'atelier (site internet, réseaux sociaux, affiches ou supports de communication).

- ☐ Oui
 - ☐ Non
-

Paielement (à REMPLIR PAR L'ENCADRANT)

Paielement en une fois

CB

Virement

Espèces

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente de l'Atelier KLA et les accepter.

Date :

Signature du ou des représentants légaux :